

la société peuvent se la procurer en envoyant cinquante cents à M. Taché.

Ci-suit un extrait des dernières délibérations :

Saint-Hyacinthe, 14 novembre 1882.

Les membres de la société d'industrie laitière se réunissent à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Hyacinthe, à onze heures de l'avant-midi.

Le président de la société, l'honorable M. de LaBruère, prend le fauteuil.

La séance est ouverte par la lecture du rapport annuel des directeurs de la société des opérations de l'année écoulée 1882-3.

Le rapport des directeurs est adopté à l'unanimité.

Sur proposition de M. H. T. T. Duchesnay, MM. Fulgence Préfontaine et François Gosselin sont chargés d'examiner et vérifier les comptes du secrétaire-trésorier et de faire rapport à l'assemblée.

La séance est ensuite ajournée à 1.30 heure, p. m.

14 novembre, 1883, après-midi.

Le président est au fauteuil à 1.30 h, p. m.

La séance est ouverte par un discours de M. le président sur les raisons qui ont amené la fondation de la société, ce que celle-ci a fait, et ce qu'elle est appelée à faire encore.

M. E. A. Barnard, vice-président de la société, fait ensuite une conférence sur les soins et la nourriture du bétail en vue de la production du lait. Discussion et question sur le sujet traité par le conférencier.

M. J. de L. Taché parle ensuite de l'épreuve du lait fait la fabrique et de la manière dont elle doit être pratiquée.

Après cette conférence, M. S. Lesage propose, appuyé par M. S. M. Barré, que les élections des officiers et directeurs de la société d'industrie laitière soient remises à demain : résolu.

Le président annonce ensuite que la séance est ajournée à 7.30 h. p. m., pour permettre aux personnes présentes à cette assemblée de voir fonctionner une machine centrifuge que la direction de la société a fait installer chez MM. J. Fréchette et fils à l'occasion de la réunion annuelle.

14 novembre, 1883, soir.

Le président est au fauteuil à 7.30 h. p. m.

MM. F. Préfontaine et F. Gosselin présentent leur rapport de la révision des comptes du secrétaire. Ce rapport est comme suit :

" Nous soussignés auditeurs avons l'honneur de faire rapport que nous avons examiné avec soin les comptes du secrétaire de la société, avec les pièces justificatives qui les accompagnent et que nous avons trouvé le tout parfaitement correct et bien tenu. C'est pourquoi nous félicitons M. le secrétaire de l'habileté avec laquelle il a tenu les livres de la société "

" Saint-Hyacinthe, 14 novembre 1883.

" (Signé) FRANÇOIS GOSSELIN, FULGENCE PRÉFONTAINE."

Sur proposition de M. E. A. Barnard, appuyé par M. T. H. L. St. Germain, ce rapport est adopté. M. T. A. Couture, M. V., directeur de la Quarantaine, à Québec, fait ensuite une conférence sur le choix du bétail pour la laiterie et son amélioration.

M. Siméon Lesage, représentant l'honorable commissaire de l'agriculture et des travaux publics de la province de Québec, adresse quelques paroles à l'assemblée, et s'attache à faire ressortir la révolution déjà considérable qu'a opérée dans notre système d'agriculture la création et le développement de l'industrie laitière.

Plusieurs membres prennent la parole au sujet de la conférence de M. Couture, et, sur proposition de M. E. A. Barnard, appuyé par le révérend M. J. Labonté, il est résolu :

" Que la société d'industrie laitière accorde une prime de \$100 (cent piastres) à la vache canadienne qui, en une semaine de temps, dans l'année 1884, aura donné la plus grande quantité de beurre au-dessus de douze livres, les conditions du concours devant être réglées par la société."

Le président profite de la présence du représentant de l'honorable commissaire de l'agriculture et des travaux publics pour faire remarquer qu'il est d'intérêt public qu'une fabrique-modèle de fromage soit établie dans les environs de Saint-Hyacinthe où est parti le mouvement de l'industrie laitière dans cette province.

M. S. Lesage croit pouvoir dire, sans avoir communiqué avec le honorable commissaire, que les ouvertures qui seront faites au gouvernement à ce sujet, appuyées par la société d'industrie laitière, recevront la plus favorable considération.

Du consentement de l'assemblée, il est procédé à l'élection des directeurs et officiers de la société, nonobstant la résolution de l'après-midi.

Les messieurs dont les noms suivent sont élus directeurs de la société pour l'année courante 1883-4.

NOMS.

DISTRICTS.

M. Frédéric Ledoux.....Bedford.

M. H. J. J. Duchesnay.....Beauce.

M. Paul Couture.....Chicoutimi et Saguenay.  
M. Alex Mallette.....Beauharnois.  
M. Aimé Riopel.....Joliette.  
M. F. X. Paradis.....Iberville.  
M. Chs Blondeau.....Kamouraska.  
M. J. Skaipe.....Montréal.  
M. Jos. Painchaud.....Montmagny.  
M. J. Couture, M. V.....Québec.  
M. T. Lemire.....Richelieu.  
Révérend M. J. Labonté.....Terrebonne.  
M. Gab. Caron.....Trois-Rivières.  
M. Timothée Brodeur.....Saint-Hyacinthe.  
M. W. H. Lynch.....Saint-François.

Sur proposition de M. W. H. Lynch et appuyée par M. Fulgence Préfontaine, l'honorable M. de LaBruère est élu président.

Sur proposition de M. Gabriel Caron, appuyée par M. William Lamothé, M. E. A. Barnard est réélu vice-président.

Sur proposition de M. W. Lamothé, appuyée de M. E. A. Barnard, M. J. de L. Taché est réélu secrétaire-trésorier.

À l'unanimité, M. Siméon Lesage est élu président honoraire de la société d'industrie laitière.

Et la séance est ajournée à demain, 15 novembre, à dix heures de l'avant-midi.

Jeudi, 15 novembre 1883.

Le président prend le fauteuil à 10.45 h.

La séance est occupée par une conférence de M. W. H. Lynch sur la fabrication domestique du beurre.

Ajournement à l'après-midi.

15 novembre, 1883, après-midi.

Le président prend le fauteuil à 1.30 h. p. m.

La séance est ouverte par la lecture des rapports des professeurs de la société, M. Archambault et M. S. M. Barré.

Lecture des rapports des fabricus privés dirigés par M. Paul Couture, de Notre-Dame de Laterrrière, Saguenay, et par M. Damaso Lussier, de Saint-Hugues, Bagot.

Lecture est faite par le secrétaire, d'une conférence par M. Misael Archambault sur la fabrication du fromage pour le marché anglais. Discussion et questions à ce sujet.

M. J. M. Barré traite ensuite la question de la valeur comparative de l'écroumage centrifuge et des autres systèmes d'écroumage pratiqués actuellement.

M. J. M. Jocelyn attire l'attention des membres de la société sur la rareté croissante du bois nécessaire à la fabrication des boîtes à fromage, et demande que la direction de la société prenne sous considération la question du remplacement du bois par la pulpe végétale dans cette fabrication.

Sur proposition de M. W. H. Lynch, appuyée par M. S. M. Barré, il est résolu :

Que les directeurs de la société d'industrie laitière se mettent en communication avec le gouvernement fédéral au sujet de l'octroi d'une prime considérable, soit \$1000, aux inventeurs qui trouveront les moyens de fabriquer des boîtes de pulpe dans les conditions acceptables pour le marché, ces inventeurs devant préalablement s'engager à fournir le marché, quelle que soit la demande.

À la demande de M. W. H. Lynch, le secrétaire fait part à l'assemblée d'un concours que ce dernier ouvre ; \$50 (cinquante piastres), seront accordées en prix à la vache canadienne donnant la plus grande quantité de beurre en deux semaines de temps séparées par un intervalle d'un mois, et cinquante piastres (\$50) divisées en deux prix, l'un de \$30 et l'autre de \$20 pour la meilleure tinette de beurre fabriquée avec les appareils de fabrication de M. Lynch, les détails de ces concours devant être réglés par la direction de la société en cas d'acceptation.

Et après quelques affaires de routine, l'assemblée annuelle de la société d'industrie laitière est dissoute.

(Signé)

J. DE L. TACHÉ.

### Vivo la Canadienne

M. le Rédacteur.—À propos de vache canadienne, dont votre journal s'occupe depuis quelque temps, permettez-moi de faire part à vos lecteurs de mes observations à ce sujet. Sans m'occuper particulièrement d'élevage, lorsque je demeurais à la campagne, je m'appliquais à me procurer une bonne laitière, j'en ai eu de différentes races améliorées. Et j'avoue que, soit par trop d'exigence, soit faute de connaissance de ma part, elles ne m'ont pas paru répondre à l'idée que je m'en étais formée : l'une me paraissait trop dure d'entretien, l'autre était trop sensible au froid, une troisième donnait le lait trop maigre, etc.